

LP Métiers de l'Industrie : Conception de Produits Industriels

Parcours : Ingénierie Mécanique et Environnement

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
600 heures

ECTS* : 60

*Système européen de transfert et d'accumulation
de crédits

Formation délivrée par



► Objectifs

La mécanique plus que toute autre industrie est au cœur des enjeux environnementaux. Son action est double : elle met en œuvre pour son usage des procédés propres et elle fournit des solutions innovantes pour l'ensemble de l'industrie. L'ingénierie

« mécanique et environnement » prend ainsi simultanément en compte les besoins d'un produit aux différents moments de son cycle de vie.

La Licence Professionnelle Conception et Production Industrielle (CPI) – Parcours Ingénierie et Management Environnemental (IME) de l'IUT d'Evry est conçue pour former les étudiants aux domaines de la conception, de la fabrication et du contrôle assistés par ordinateur, appliqués aux produits ou mécanismes dans divers secteurs de l'industrie mécanique, tout en respectant les normes environnementales actuelles.

Le programme vise à maîtriser des concepts, des méthodes et des logiciels essentiels à la démarche de projet, ainsi qu'à développer une expertise en outils de Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur (CFAO). Il offre également une connaissance approfondie des processus d'industrialisation, des procédés d'obtention et des machines-outils, et habilite les étudiants à coordonner le travail de multiples équipes spécialisées.

Les outils logiciels couverts dans le programme incluent la CAO avec CATIA 3D Experience, la CFAO avec TopSolid de Missler Software, ainsi qu'openLCA, MS Project et ANSYS.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un L2, DEUST, BTS, BUT des secteurs industriels concernés (BUT Génie Mécanique et Productique, BTS Conception de Produits Industriels, L2 Sciences et Technologies pour l'Ingénieur, etc.)

Admission : sur dossier

Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

► Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

40% à l'IUT d'Evry Val d'Essonne - Département GMP - Cours Monseigneur Roméro - 91000 EVRY

60% au Lycée polyvalent Léonard de Vinci - 2 bis Edouard Branly - 77000 MELUN

Rentrée : septembre

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

► Contacts

Responsable pédagogique : Amir FEIZ - amirali.feiz@univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 72 38 / Coordinateur pédagogique : Fabrice MARRO - fabrice.marro@vinci-melun.org - Tél. : 01 60 56 60 60

Contact administratif : Patricia DE ROECK - patricia.deroeck@univ-evry.fr - Tél. : 01 69 47 73 32

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : VARNEROT Florence - f.varnerot@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 02 / Réfèrent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

► Lieu(x) de formation

IUT d'Evry - Dept. GMP
Cours Monseigneur Roméro
91000 EVRY



Lycée Léonard de Vinci
2 bis Edouard Branly
77000 MELUN



Programme de la formation

Programme des deux semestres (S1 et S2)

BCC1 - Connaissance de l'entreprise et compétences transverses / 14 ECTS

140h

- UE11 - Communication dans l'environnement industriel
- UE12 - Droit industriel - Intelligence collective
- UE13 - Processus de développement de produit intégré

BCC2 - Conception Assistée par Ordinateur (CAO) pour l'ingénierie de produits mécaniques / 16 ECTS

204h

- UE21 - Outils de dimensionnement des structures mécaniques
- UE22 - Outils de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) pour l'ingénierie de produits mécaniques
- UE23 - Innovation environnementale et éco-conception

BCC3 - Industrialisation et techniques de fabrication / 10 ECTS

106h

- UE31 - Techniques de production industrielle
- UE32 - Gestion et adaptation des processus de production

BCC4 - Formation professionnelle / 20 ECTS

- UE41 - Projet Tutoré (150h)
- UE42 - Pratique professionnelle (25 semaines en immersion complète en entreprise)

Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Gestion et adaptation des processus de production

- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique pour concevoir et fabriquer un produit industriel
- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception mécanique, au développement et à la fabrication de produits
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
- Déterminer les cadences et les flux de production

Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.

- Définir les techniques à utiliser ainsi que les outillages, les essais ; analyser et exploiter les résultats des mesures et tests

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.